

## CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Programme n° PRO-FOR-13

RECIF +

**1. Secteur d'application**

Formation favorisant les économies d'énergie auprès des particuliers et des professionnels.

**2. Dénomination**

Programme RECIF + « Rénovation énergétique des Copropriétés en France » porté par la Société d'économie mixte locale Île de France Energies qui vise à dynamiser la rénovation énergétique des copropriétés sur tout le territoire en proposant des programmes d'actions clés en mains aux collectivités territoriales et des formations aux acteurs cibles.

Le programme est structuré selon les axes suivants :

- mobilisation, outillage, formation et accompagnement des collectivités territoriales ;
- mobilisation, information et formation des copropriétaires ;
- mobilisation, information et formation des gestionnaires de copropriétés ;
- animation du réseau des professionnels de la rénovation énergétique (MOE, AMO et accompagnateurs).

Le programme a pour objectif d'engager 60 collectivités territoriales, pour sensibiliser les copropriétaires de 15 000 copropriétés et 1 125 000 logements ainsi que de proposer 5000 journées de formation pour les gestionnaires.

Le volume de certificats d'économies d'énergie délivré dans le cadre de ce programme n'excède pas 1 957 GWh cumac sur la période 2021-2023.

**3. Conditions pour la délivrance de certificats**

La contribution au programme ouvre droit à la délivrance de certificats d'économies d'énergie pour les versements effectués à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2023, dans les conditions prévues par l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur, et conformément à la convention signée entre l'Etat, l'Ademe, Île de France Energies et les autres parties concernées.

**4. Montant de certificats en kWh cumac**

Volume de certificats		Contribution (en € HT)		Facteur de proportionnalité (en € HT / kWh cumac)
V	=	C	/	0,007